

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION – ASSOCIATION « SCULPTEURS BRETAGNE »

Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que le 26^{ème} salon de sculpture pourrait se tenir dans le hall de la Mairie, du samedi 19 avril au dimanche 11 mai 2014 afin de présenter au public des créations sculptées des adhérents de l'association sculpteurs Bretagne.

Dans le cadre de la mise en place du salon et de l'édition d'un catalogue d'exposition, l'association « Sculpteurs Bretagne » sollicite, comme en 2013, l'octroi d'une subvention de 2 500 € visant à couvrir les frais de conception graphique et l'impression de 750 exemplaires.

Vu l'avis favorable de la commission « Administration – Finances – Environnement » en date du 23 janvier 2014,

Ayant entendu son rapporteur, Madame Laurence CLAISSE, Adjoint au Maire,

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

DONNE son accord pour l'attribution d'une subvention de 2 500 € à l'association « Sculpteurs Bretagne »,

DIT que la dépense sera imputée sur les crédits prévus au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Fait à Landivisiau, le 31 janvier 2014

**Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint au Maire,
Laurence CLAISSE**

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le... 1. 0. FEV. 2014.

Et de la publication, le... 07 FEV. 2014

Fait à Landivisiau, le... 31. JAN. 2014..

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

